

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE LE PALOISEL ELEMENTAIRE

| | | |
|--|--|--|
| Tél : 01 60 60 71 12 Fax : 01 60 60 71 12 Courriel : Ce.0771370w@ac-creteil.fr | <input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire | Date Le 10/06/2016 De 18 H 30 à 19 H 15 |
|--|--|--|

| | | |
|------------------------------|---|--|
| Enseignant(s) de l'école | <ul style="list-style-type: none"> ● M. Vigneulle (Directeur- CE2/CM1) ● Mme Lioret (CP) ● Mme L'Hénoret (CP) ● Mme Bourdoulous (CE1) ● Mme Fourot (CE1) | <ul style="list-style-type: none"> ● Mme Deherder (CE2) ● Mme Dewitte (CM1) ● Mme Guérin-Bouziane (CM2) ● M. Morin (CM2) ● M. Bouvier (décharge dir.) |
| Membres du RASED | ● Mme Lemburg (Psychologue) | |
| IEN ou son représentant | ● Mme Beaulaton-Vésinet | |
| DDEN | ● | |
| Parents élus | <ul style="list-style-type: none"> ● Mme Di Mascio (UNAAPE) ● Mme Nedelec (UNAAPE) ● M. Reboussin (UNAAPE) ● M. Robert (UNAAPE) ● M. Canault (UNAAPE) | <ul style="list-style-type: none"> ● Mme Le Gouill (UNAAPE) ● Mme Touyeras (UNAAPE) ● M. Baltase (UNAAPE) ● M. Nedelec (UNAAPE) |
| Le maire ou son représentant | ● M. Geoffroy ou M. Hoarau | |
| Conseiller municipal | ● M. Leray | |
| Autres membres invités | ● ● | ● ● |
| Absent(es) ● ● | Absent(es) excusé(es) ● Mme Le Gouill ● Mme Nedelec ● Mme Guérin Bouziane | ● M. Baltase ● Mme De Herder |

1) Structure pour l'an prochain

Les effectifs pour l'an prochain : 231 élèves.

Une ouverture est probable pour l'année suivante, et peut-être encore une autre pour l'année d'après car de nombreuses arrivées sont prévues.

Les classes :

2 CP 24 / 24 élèves

2 CE1 : 26/25 élèves

1 CE2 : 30 élèves

1 CE2/CM2 : 27 élèves (17/10)

2 CM1 : 24 élèves

1 CM2 : 28 élèves

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE LE PALOISEL ELEMENTAIRE

Nous avons choisi une structure permettant la mise en place de notre projet d'école et la volonté de certains enseignants de travailler en pédagogie institutionnelle avec la méthode PIDAPI. Ainsi ils pourront la démarrer avec les élèves du CE2.

Les enseignants ayant déjà pratiqué PIDAPI cette année, vont suivre leurs élèves afin d'assurer la continuité des apprentissages de cette méthode basée sur l'autonomie.

2) Questions diverses

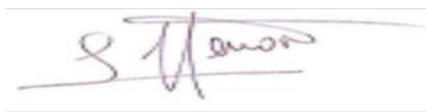
- Point sur le règlement intérieur :

D'après Mr Canault, (qui s'était proposé de faire la comparaison) le règlement intérieur de l'école est un bon résumé du règlement départemental. Il serait peut-être intéressant de mentionner l'existence de ce règlement départemental ainsi que le lien qui permet de le consulter. (Ceci a été fait depuis la réunion du conseil).

- La kermesse
A priori, elle n'aura pas lieu cette année. La seule possibilité serait de la programmer un samedi matin avec les parents organisateurs. (École Le Chêne)
- Activité Djembé : Pour les parents concernés, une petite représentation de Djembé aura lieu le 1^{er} juillet.
- Le salon du livre : Bilan positif : 300 euros de livres offerts à l'école.
- EPS : Les parents se demandent si l'école aura des créneaux supplémentaires l'an prochain. Le directeur répond que les budgets sont restreints. La commune devant faire face aux baisses de dotation de l'état n'a pas les moyens d'embaucher des éducateurs sportifs supplémentaires. Pour toutes les communes, tous les crédits diminuent.

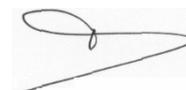
Cette année, il y avait 2 ou 3 créneaux par classe de cycle 3. L'an prochain une autre répartition est possible mais à créneaux et à moyens constants..

La Secrétaire,



Laure L'HENORET

Le Directeur



Dominique VIGNEULLE